

Le 23 avril 2020

Coronavirus : point de situation au 23 avril

Près de 12 000 masques distribués aujourd'hui, la liste des restaurants actifs à Valence, la réouverture partielle des déchèteries, les cérémonies autorisées au crématorium, mieux traverser son deuil, les permanences du service état civil

La Ville de Valence vous informe des nouvelles mesures mises en œuvre sur son territoire, mesures liées aux décisions du gouvernement et toujours susceptibles d'évoluer dans les jours qui viennent.

Un triple objectif :

1. protéger les habitants, notamment les plus vulnérables,
2. freiner la propagation du virus,
3. assurer la continuité du service public (santé et sécurité en priorité).

Pour retrouver l'ensemble des mesures mises en œuvre en cette période, rendez-vous sur valence.fr.



Près de 12 000 masques déjà déposés ou en cours de distribution par les bénévoles



Ce matin, l'opération masques pour tous a débuté à Valence. Les 80 bénévoles inscrits à ce 1^{er} jour de distribution ont tous répondu présents et ont reçu ce matin en mairie 200 kits en moyenne chacun à assembler comprenant une enveloppe, un masque réutilisable et un dépliant avec mode d'emploi dudit masque et coupon à découper et remplir pour les foyers ayant besoin de plus d'un masque*.

Après avoir constitué les kits de protection, les 80 bénévoles se sont rendus dans 10 secteurs d'habitation différents pour distribuer les kits.

A l'heure actuelle, près de 12 000 kits ont déjà été déposés ou sont en train d'être déposés dans les boîtes aux lettres des Valentinois. Demain, une centaine de bénévoles sillonnera les rues de 13 secteurs d'habitation, et une autre centaine ira d'immeubles en maisons dans 15 autres secteurs (soit 38 au total).

« Je tiens à remercier chaque participant pour son implication et sa motivation sans faille. Cela fait plus d'un mois que ces personnes se sont inscrites sur la réserve citoyenne et elles se sont toutes présentées ce matin, démontrant ainsi leur sens de la solidarité en cette période difficile et leur volonté d'agir dans leur quartier. Cela fait chaud au cœur ! » commente le Maire, qui remettra par ailleurs des masques à La Croix-Rouge et au Diaconat protestant demain à 14h devant l'Hôtel de Ville, masques destinés aux personnes sans domicile fixe.

CONTACT PRESSE : *Émilie Gay*
04 75 79 20 19 – emilie.gay@mairie-valence.fr



* Les personnes ayant besoin de plus d'un masque par foyer sont invitées à se présenter dans l'équipement de quartier le plus proche de chez elles entre mercredi 29 et jeudi 30 avril prochain, munies du coupon dûment rempli et de leur pièce d'identité, aux heures indiquées en fonction de leur nom ([tous les détails sur cette page](#)).
Les mesures barrières devront être respectées, notamment la distanciation sociale.
Pour toute question, les Valentinois peuvent adresser un mail à masques.covid@mairie-valence.fr.

Les restaurants proposant de la vente à emporter ou de la livraison à domicile

Après sa liste des producteurs et primeurs locaux ouverts en cette période, la Ville de Valence a recensé et [mis en ligne sur son site](#) les restaurants valentinois encore actifs et proposant de la vente à emporter et/ou de la livraison de plats à domicile.

Cette page, non exhaustive, est régulièrement alimentée avec les coordonnées des restaurateurs travaillant dans le respect des règles du confinement et consignes sanitaires actuelles.

Les restaurateurs qui n'y seraient pas encore sont invités à signaler leur activité en adressant un mail à servicecommerce@mairie-valence.fr.



La réouverture de 7 déchèteries de Valence Romans Agglo

À compter de ce lundi 27 avril, les 7 déchèteries suivantes vont rouvrir leurs portes aux particuliers et aux professionnels, selon leur fonctionnement habituel en termes d'horaires, accès, volumes et types de déchets : Bourg-de-Péage, Etoile-sur-Rhône, Marches, Romans-sur-Isère, Saint-Marcel-lès-Valence, Valence-le-Haut et Valence-Portes.

Cette décision fait suite à la demande des communes et des usagers, ainsi qu'à l'avis favorable émis par la Préfecture. C'est également une réponse face aux dépôts sauvages de déchets autour des poubelles ou encore, au brûlage des déchets verts, qui est interdit et altère la qualité de l'air.

Afin de rouvrir dans des conditions sanitaires et sécuritaires optimales, l'Agglo s'est assurée que soient réunies 3 conditions indispensables :

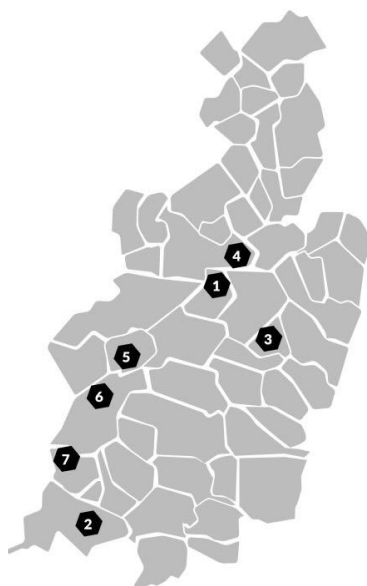
1. La protection du personnel de gardiennage, équipé en gants, masques et gel hydro-alcoolique,
2. La présence renforcée de la police municipale, a minima lors de la première semaine d'ouverture, en raison du risque de forte affluence et de circulation,
3. L'engagement des partenaires locaux et éco-organismes nationaux pour l'évacuation et le traitement des déchets.

L'accès reste identique, l'Agglo demande simplement aux usagers d'être vigilants et de respecter les mesures barrières.

Pour plus d'informations sur l'accès, les horaires et la liste des déchets acceptés, rendez-vous sur valenceromansagglo.fr.

CONTACT PRESSE : Émilie Gay
04 75 79 20 19 – emilie.gay@mairie-valence.fr





Bourg-de-Péage 1

La Maladière

Lundi, mardi et jeudi : 13h30-18h
Mercredi, vendredi et samedi :
9h-12h / 13h30-18h
Produits toxiques : tous les jours

Étoile-sur-Rhône 2

Chemin de Saint-Marcellin

Lundi, mardi et jeudi : 13h30-17h30
Mercredi, vendredi et samedi :
8h30-12h / 13h30-17h30
Produits toxiques : tous les jours
Amiante : 3^e samedi, 9h-12h

Marches 3

ZA Gare de Marches

Lundi, mercredi et vendredi :
13h30-17h30*
Samedi : 9h-12h / 13h30-17h30*
Produits toxiques : tous les jours
Amiante : 2^e merc., 14h-17h

Romans-sur-Isère 4

Avenue de la Déportation

Du lundi au samedi :
8h45-12h / 14h-17h30
Produits toxiques : tous les jours
Amiante : 1^{er} mardi du mois

Saint-Marcel-lès-Valence 5

Chemin des Acacias

Lundi et mercredi : 8h30-12h / 14h-18h
Samedi : 8h30-18h
Produits toxiques et amiante :
2^e lundi du mois, de 9h à 12h

Valence Le Haut 6

15, cours Manuel de Falla

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :
8h30-12h / 14h-18h
Samedi : 8h30-18h
Produits toxiques et amiante :
1^{er} lundi du mois, de 9h à 12h

Valence-Portes 7

Chemin du Pont des Anglais à la Motte

Du lundi au samedi : 8h30-18h
Produits toxiques : tous les jours
Amiante : 3^e vendredis, 9h à 12h

Les cérémonies de crémation autorisées jusqu'à 20 personnes dès lundi

A partir du lundi 27 avril, les cérémonies de crémation sont autorisées sous les conditions suivantes :

- familles ou amis proches limités à 20 personnes maximum (au lieu de 5 jusqu'ici),
- pas de contacts physiques entre eux et respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne,
- pas de registre à signatures ni de condoléances,
- transmission obligatoire, avant la cérémonie, d'une attestation spécifique à remplir par la personne habilitée à pourvoir aux funérailles (qui est souvent le plus proche parent). Cette attestation est [téléchargeable sur valence.fr](http://telechargeable.sur.valence.fr).

Mieux traverser le deuil avec l'association JALMALV

En cette période difficile, les associations se mobilisent pour accompagner ceux qui en ont besoin.

C'est le cas de JALMALV, qui accompagne les personnes en fin de vie et leurs familles par une écoute téléphonique régulière ou ponctuelle en fonction des attentes de chacun.

Contact : jalmalv.drome.nord@orange.fr (laisser un numéro de téléphone pour être rappelé rapidement).

www.jalmalv-federation.fr

<https://mieux-traverser-le-deuil.fr>

Le service état civil de permanence les 2 et 9 mai pour les déclarations de décès

Les samedis 2 et 9 mai 2020, l'état civil assurera une permanence de 9h à 12h pour les déclarations de décès uniquement.

Ces jours-là et comme chaque samedi matin au cimetière de Valence, les inhumations sont assurées et les cérémonies de recueillement également mais en présence restreinte (ascendants directs, descendants directs et conjoint du défunt uniquement).

Le service municipal accompagne les familles endeuillées et répond en permanence à leurs questions par téléphone ou par mail : franck.doncques@mairie-valence.fr / 04.75.43.08.62 / 06.23.14.33.21.

CONTACT PRESSE : Émilie Gay
04 75 79 20 19 – emilie.gay@mairie-valence.fr